

Mission Europe  
pour la Recherche



# Offre de service Mission Europe pour la Recherche

Document interne à usage des équipes du site d'Aix  
Marseille

*Offre de Service validée par le COPIL MER et mise à jour en octobre 2025*

# Sommaire

- Principes guidant la publication d'une offre de service
- Détails de l'offre de service par typologie de projets
- Détails de la prise en charge par Inserm Transfert dans le dispositif de la MER
- Pour aller plus loin

# Pourquoi une offre de service?

Pour informer les chercheurs et enseignants-chercheurs sur l'ensemble des services proposés par la MER, et, plus largement, **promouvoir la participation aux programmes européens, tout en permettant un accompagnement optimum de chacun des déposants, grâce à des échéances maîtrisées.**

Cette offre détaille **l'accompagnement proposé** sur quatre types de projets européens avec une approche chronologique:

1. les **projets en coordination\***
2. les **projets en partenariat**
3. les **projets ERC\***
4. les **projets individuels Marie Skodowska Curie**

\* à l'exception des projets portés par des unités/équipes en gestion Inserm accompagnés par Inserm Transfert\* - voir diapo 8

Validée par le COPIL de la MER le 13 décembre 2024 et mise à jour en octobre 2025, cette offre a pour objectifs de :

- **Faire connaître l'éventail des services proposés par la MER**, depuis la détection jusqu'au montage, et en incluant les activités de soutien supplémentaire qui seront expérimentées dans le cadre de son plan d'action pluriannuel Europe (PAP)
- **Etablir des rétroplannings indicatifs sur ces différents services**, en soulignant l'importance d'anticiper au maximum les dépôts et de contacter au plus vite la MER pour bénéficier d'un accompagnement optimal
- **Servir de base à l'établissement d'un 'contrat' entre le chercheur ou l'enseignant-chercheur et la MER** pour garantir leur engagement conjoint : en clarifiant les actions que la MER peut prendre en charge et celles qui relèvent des chercheurs et enseignants-chercheurs, cette offre de service peut définir l'accompagnement individualisé proposé.



**Contactez votre référent MER pour votre unité de recherche, dès que vous êtes sollicités ou que vous avez une idée de projet afin de vous assurer un meilleur accompagnement !**

# Chronologie de la prise en charge des projets collaboratifs en coordination

Dates butoirs pour les demandes de modulations pour le dépôt de projets (Fonds Impulsion Europe):  
 Juillet → 1<sup>er</sup> semestre universitaire  
 Octobre → 2<sup>ème</sup> semestre universitaire

Drafts quasi finalisés des appels

Ouverture de l'appel

Clôture de l'appel

AU MINIMUM 6 MOIS AVANT LA DEADLINE

JUSQU'À 3 MOIS AVANT LA DEADLINE

2 MOIS AVANT LA DEADLINE

1 MOIS AVANT LA DEADLINE

## Avec le pôle détection:

1. Soutien au ciblage de l'appel à projets
2. Présentation des conditions de participation et de la philosophie des projets collaboratifs
3. Validation de la maturité du projet et de la cohérence appel/projet
4. Soutien à la rédaction de la demande dans le cadre du Fonds de soutien Impulsion Europe
5. Soutien au dépôt de projet MRSEI ou autre appel similaire
6. Formation au dépôt de projet collaboratif en tant que coordinateur
7. Soutien à l'élaboration du consortium
8. Présentation de la politique incitative - dont modulations pour les EC
9. Information DU sur le dépôt

## Après validation du CODIR, accompagnement possible par le pôle ingénierie :

1. Mise en place d'un binôme montage : ingénieur(e) projet et écriture
2. Animation du consortium
3. Accompagnement administratif, juridique et sur les aspects de valorisation
4. Ingénierie budgétaire
5. Soutien à la rédaction
6. Relecture par un expert interne ou externe si le projet est finalisé 1 mois avant la date de clôture de l'appel

## Avec le pôle détection:

1. Validation de la cohérence appel/projet
2. Validation de la maturité du projet
3. Présentation de la politique incitative
4. Soutien à la finalisation du consortium
5. Information du DU sur le dépôt

## Après validation du CODIR, accompagnement possible par le pôle ingénierie:

1. Mise en place d'un binôme montage : ingénieur(e) projet et écriture
2. Accompagnement administratif, juridique et sur les aspects de valorisation
3. Ingénierie budgétaire
4. Soutien à la rédaction
5. Relecture interne ou externe par un expert si projet finalisé 1 mois avant la date de clôture de l'appel

## Si le projet est déjà rédigé:

### Avec le pôle détection:

1. Validation de la cohérence appel/projet
2. Présentation de la politique incitative
3. Soutien limité à la finalisation du consortium
4. Information du DU sur le dépôt

### Après validation du CODIR, accompagnement possible par le pôle ingénierie :

1. Consolidation administrative, budgétaire et valorisation
2. Relecture unique par un(e) ingénieur(e) pôle 2 pour assurer la cohérence avec les données financières

Aucun projet en coordination ne sera pris en charge par la MER 1 mois avant la deadline.

*Si un projet a été déposé sans validation budgétaire, les établissements de la MER/ les tutelles se réservent le droit de ne pas gérer le projet.*



**NB:** les budgets en lump sum ajoutent une complexité au montage car ils impliquent une plus grande solidarité des partenaires dans la mise en œuvre. Ils nécessitent donc une anticipation plus importante

**NB:** l'accompagnement proposé par la MER pourra être suspendu en cas de non respect des deadlines par le coordinateur du projet.

# Chronologie de la prise en charge des projets en tant que partenaire

Dates butoirs pour les demandes de modulations pour le dépôt de projets (Fonds Impulsion Europe):  
Juillet → 1<sup>er</sup> semestre universitaire  
Octobre → 2<sup>ème</sup> semestre universitaire

Ouverture de l'appel

Clôture de l'appel

ENTRE 6 à 3 MOIS AVANT LA DEADLINE

ENTRE 3 et 1 MOIS AVANT LA DEADLINE

15 jours AVANT LA DEADLINE

Evaluation

## Avec votre référent au sein du pôle détection:

1. Identification de précédents coordinateurs de projets en lien avec l'appel visé
2. Veille au sein de différents réseaux afin d'identifier des coordinateurs
3. Diffusion de manifestation d'intérêt au sein de différents réseaux locaux, nationaux ou européens
4. Présentation de la politique incitative

## Avec le pôle ingénierie :

1. Possibilité de fournir des modèles/templates annotés pour comprendre le contenu du dépôt de projet, si non fourni par le coordinateur
2. Accompagnement pour la fourniture des informations de description générique du partenaire du site
3. Ingénierie budgétaire, accompagnement PI et valorisation
4. Point d'entrée pour traiter les questions transverses dans les projets européens (genre, éthique, APA, etc.) pour le compte de l'établissement gestionnaire

## Avec votre référent au sein du pôle détection:

1. Présentation de la politique incitative
2. Veille au sein de différents réseaux afin d'identifier des coordinateurs

## Avec le pôle ingénierie :

1. Accompagnement administratif, juridique, PI et valorisation
2. Accompagnement pour la fourniture des informations de description générique du partenaire du site
3. Ingénierie budgétaire
4. Informations sur le traitement des aspects transverses au sein de nos établissements et lien avec les responsables éthique le cas échéant

Si accord de la tutelle gestionnaire et du DU :

**Accompagnement administratif minimum:**  
Sécurisation budgétaire (validation d'une annexe).

***Si un projet a été déposé sans validation budgétaire par le pôle 2 de la MER (dépôt sauvage), les établissements de la MER/ les tutelles se réservent le droit de ne pas gérer le projet.***



**NB: les budgets en lump sum ajoutent une complexité au montage car ils impliquent une plus grande solidarité des partenaires dans la mise en œuvre. Ils nécessitent donc une anticipation plus importante**

# Chronologie de la prise en charge des projets ERC

Dates butoirs pour les demandes de modulations pour le dépôt de projets (Fonds Impulsion Europe):  
Juillet → 1<sup>er</sup> semestre universitaire  
Octobre → 2<sup>ème</sup> semestre universitaire

Ouverture de l'appel

Clôture de l'appel

6 MOIS AVANT LA DEADLINE

3 MOIS AVANT LA DEADLINE

1 MOIS AVANT LA DEADLINE

Evaluation

## Avec le soutien du CERCle:

1. Webinaires CERCle
2. Session plénière CERCle
3. Coaching écriture en petit groupe et session spécifique pour les SHS
4. Mise en relation avec membre de panels et/ou lauréats
5. Masterclass

## Avec le pôle détection:

1. Présentation des attentes de l'ERC
2. Validation de la cohérence appel/projet
3. Validation de l'éligibilité du candidat
4. Présentation de la politique incitative
5. Soutien au ciblage du panel
6. Proposition d'étude bibliométrique
7. Soutien à la rédaction de la demande dans le cadre du Fonds Impulsion Europe
8. Obtention de l'accord du DU et établissement sur le dépôt si candidat non permanent, hors site ou cas particulier

## Avec le pôle ingénierie :

1. Attribution d'un(e) ingénieur(e) de projet
  2. Accompagnement administratif
  3. Ingénierie budgétaire
- Ex: Plateformes, équipement, lump sum etc...
4. Relecture expert si le projet est finalisé au moins 1 mois avant la date de clôture de l'appel

*Si projet finalisé 1 mois avant la date limite, relecture Inserm siège (DPRE -cellule Europe Nationale Inserm) pour les RS dont l'employeur est l'Inserm.*

## Avec le soutien du CERCle:

1. Webinaires CERCle
2. Session plénière CERCle
3. Coaching écriture en petit groupe et session spécifique pour les SHS
4. Mise en relation avec membre de panels et/ou lauréats
5. Masterclass

## Avec le pôle détection:

1. Validation de la cohérence appel / projet
2. Validation de l'éligibilité du candidat
3. Présentation de la politique incitative
4. Soutien au ciblage du panel
5. Obtention de l'accord du DU et de l'établissement sur le dépôt si candidat non permanent, hors site ou cas particulier

## Avec le pôle ingénierie :

1. Attribution d'un(e) ingénieur(e) de projet
2. Accompagnement administratif
3. Ingénierie budgétaire
4. Relecture expert si le projet est finalisé au moins 1 mois avant la date de clôture de l'appel



**NB:** En cas de re-dépôt d'un projet bien classé en 2<sup>e</sup> étape, un accompagnement plus individualisé pourra être envisagé.

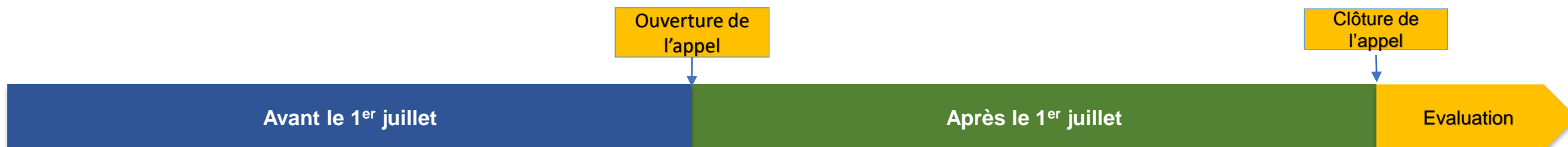
## Avec le pôle ingénierie

1. Vérification de l'éligibilité
2. Accompagnement administratif
3. Ingénierie budgétaire
4. Obtention de l'accord du DU et de l'établissement sur le dépôt

*Si le projet est finalisé 1 mois avant la date de clôture de l'appel, relecture Inserm siège (DPRE - cellule Europe Nationale Inserm) pour les RS dont l'employeur est l'Inserm.*

En, cas de sélection en 2<sup>e</sup> étape, soutien pour la préparation de l'oral dans le cadre du CERCle en complément de l'offre des organismes

# Chronologie de la prise en charge des projets MSCA PostDoc Fellowships



## Avec le pôle détection:

1. Présentation de la philosophie des MSCA PF
2. Validation de l'éligibilité du candidat
3. Réponse aux questions des candidats
4. Soutien à la rédaction du dossier de réponse au Fonds Impulsion Europe - Action MSCA

## Avec le pôle ingénierie:

### 1. Accompagnement administratif

Ex: Portail du participant

### 2. Soutien

- Fourniture du Template annoté et guide de soumission
- Une session Q&A fin juillet
- Une session Q&A fin août
- Webinaires de présentation de l'appel par la MER, CIVIS et/ou le PCN
- Formation à l'écriture fin mai

### 3. Relecture

- Si le projet est finalisé avant le 1<sup>er</sup> juillet, 1 relecture par la MER
- Pour les projets portés par un chercheur Inserm possibilité de relecture par le siège Inserm (DPRE - cellule Europe Nationale Inserm) 1 mois avant la date de soumission.*

## Avec le pôle détection :

1. Présentation de la philosophie des MSCA PF
2. Validation de l'éligibilité du candidat
3. Fourniture du template annoté et guide interne de soumission
4. Réponse aux questions des candidats

## Avec le pôle ingénierie:

1. Une session Q&A fin juillet
2. Une session Q&A fin août

*Pour les projets portés par un chercheur Inserm possibilité de relecture par le siège Inserm (DPRE - cellule Europe Nationale Inserm) 1 mois avant la date de soumission.*

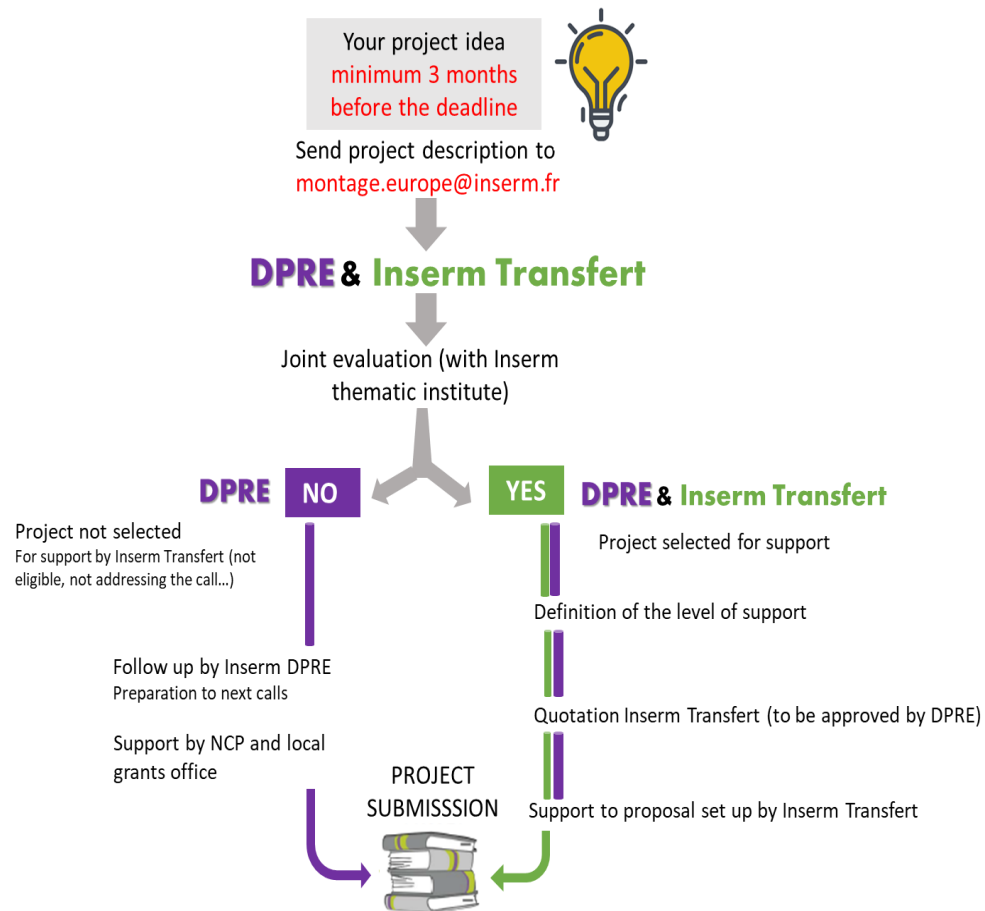


**NB:** Si le candidat prépare simultanément un ERC StG et un MSCA, la MER donnera l'accompagnement complet sur l'appel le plus pertinent en fonction du profil.

# Process pour les projets accompagnés par Inserm Transfert

Cas des projets collaboratifs en coordination, des ERC SyG et PoC pour les unités/équipes en gestion Inserm

→ Saisine au minimum 3 mois avant la deadline



## Rôle de la MER – Pôle detection:

- Identification de l'appel le plus pertinent
- Vérification de l'adéquation de l'appel à projets et conditions de participation
- Rédaction avec les scientifiques la demande de saisine d'Inserm Transfert
- **Information sur la politique incitative**
- transmission du document de saisine au DPRE

## Rôle de la Délégation Inserm PACA:

- Soutien au montage budgétaire et juridique en lien **avec la MER**
- Suivi et gestion financière du projet si celui-ci est financé.

## Rôle du DPRE:

- Identification de l'appel le plus pertinent
- Vérification de l'adéquation de l'appel à projets et conditions de participation
- Analyse des facteurs de succès sur les projets financés, conseils à l'écriture
- Règles de participation
- Statistiques
- Relecture des projets ERC et MSCA **si envoi du projet finalisé un mois avant la deadline**

## Rôle d'Inserm Transfert (Coûts de montage couverts par la Cellule Europe (DPRE))

- Un manager de projet dédié au montage
- Coordination du projet avec tous les partenaires du consortium en phase de montage
- Le manager de projet dédié gère la planification, la structuration et contribue à l'écriture de la proposition.
- Organisation administrative: collecte des données administratives et budgétaires des partenaires, réunions, soumission de la proposition.
- **Lien en phase de montage avec la MER et présentation des opportunités de politiques incitatives du site**

Mission Europe  
pour la Recherche  
amU

**Inserm**

**Inserm Transfert**  
Your partner in health innovation

# Projets périmètre MER (1/2)

Type de partenariat / programme	Montage MER
Tout Horizon Europe (hors EIC Accelerator et EIT)	oui
Horizon Europe EIT	oui si composante recherche
Horizon Europe EIC Accelerator	non
Partenariats institutionnalisés	oui
Partenariats co-financés	non
Partenariats co-programmés	oui
Eurofusion/Euratom	oui
Digital Europe - volet recherche	oui
Digital Europe - hors volet recherche	non
Fonds européen de défense	oui
LIFE	oui mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative
Global Europe	oui sauf si coordination IRD, et uniquement sécurisation budgétaire et administrative
Creative Europe	oui si composante recherche, mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative
Citizens, Equality, Rights and Values Programme	oui si composante recherche, mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative

## Projets périmètre MER (2/2)

Type de partenariat / programme	Montage MER
Justice Programme	oui si composante recherche, mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative
Asylum, Migration and Integration Fund	oui si composante recherche, mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative
European Maritime, Fisheries and Aquaculture Fund	oui si composante recherche, mais uniquement sécurisation budgétaire et administrative
EU4Health	oui
ESA	non
COST	oui
Fonds structurels en gestion autorité de gestion (Alcotra, EuroMed, Interreg Europe; Interreg Next Med, Alpine Space, Maritimo)	non
Fonds structurels en gestion Région (FEDER, FSE, FTJ)	non
Erasmus+, y compris chaire Jean Monnet	non
Appels à projets internationaux	non
MRSEI, SREEI, AMORCE, ANR ERC Tremplin...	non
Fondations européennes ou privées de recherche	non
ANR internationaux	non
Appels interne CIVIS pour financement mobilité	non
Autres appels à projets de recherche à dimension européenne mais non gérés par la CE et une de ses agences exécutives (CERN, Welcome Trust, ...)	non

## Et maintenant?

Contactez au plus vite votre référent Europe!

➤ **RAPPEL: CHAQUE UNITE A UN REFERENT!**

> Pôle Détection : [detection@mission-europe-recherche.fr](mailto:detection@mission-europe-recherche.fr)

> Agent: [prenom.nom@mission-europe-recherche.fr](mailto:prenom.nom@mission-europe-recherche.fr)

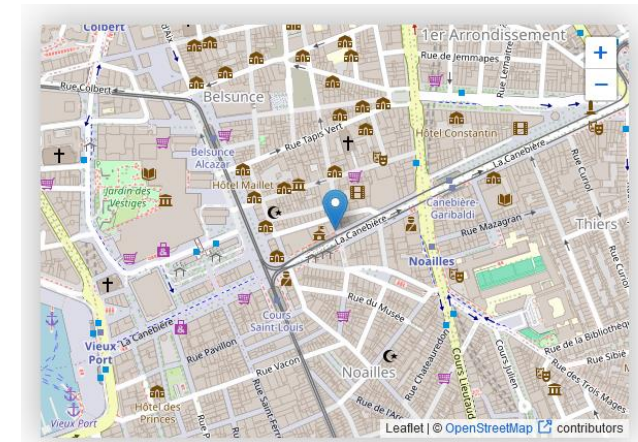
 <https://mission-europe-recherche.fr/fr>

 [www.linkedin.com/company/mission-europe-pour-la-recherche](https://www.linkedin.com/company/mission-europe-pour-la-recherche)


Mission Europe  
pour la Recherche



63 La Canebière  
4e étage  
13001 Marseille



*Cette offre pourra être amenée à évoluer dans le temps au regard de l'expérience acquise dans sa mise en œuvre, notamment à partir des retours organisés avec les chercheurs et les enseignants-chercheurs à l'issue de l'accompagnement sur les projet complexes.*

 **Vos retours et vos avis sont donc essentiels.  
N'hésitez pas à nous en faire part!**